

AVIS N° 2024/03/07-06

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 07 mars 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par Le Centre de Droit Economique (CDE UR 4224) ;

Projet

« Pour que vive la mer Méditerranée : vers une économie bleue durable »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent la demande de subvention déposée par le Centre de Droit Economique (CDE UR 4224), son plan de financement prévisionnel ainsi que les demandes de financements sollicités dans le cadre de la réalisation du projet, tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents ou représentés : 34

Fait à Marseille, le 07 mars 2024,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH



Annexe demande de subvention portée par une unité de recherche :

demandes de subventions aux Collectivités territoriales

Commission de la Recherche du 07 mars 2024

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
FDSP	CDE UR 4224	MERCIER Virginie	<p>Pour que vive la mer méditerranée : vers une économie bleue durable</p> <p>La publication du premier volet du 6ème rapport du GIEC, Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat, le 9 août 2021, a fait l'effet d'un électrochoc mondial. Aujourd'hui les scientifiques sont mobilisés. En Méditerranée, le changement climatique sera l'un des plus radicaux au monde, révèlent-ils. La région se réchauffe 20 % plus rapidement que la moyenne mondiale. « La fréquence et l'intensité des chaleurs extrêmes devraient continuer à augmenter, quel que soit le scénario d'émissions de gaz à effet de serre », indique le rapport. La forte croissance démographique (et son lot d'activités agricoles et industrielles) associée au changement climatique dessinent un avenir incertain.</p> <p>Raréfaction des précipitations, multiplication des sécheresses, stress hydrique, réchauffement des eaux de surface et des eaux profondes, accentuation de l'acidification de la mer, accélération de la montée des eaux, augmentation des pollutions de la mer (plastique, contaminants émergents, métaux lourds, bactéries fécales et virus), prolifération d'espèces invasives risquent de modifier les écosystèmes et leur fonctionnement.</p> <p>Objectifs :</p> <p>Ce colloque interdisciplinaire, qui réunit des juristes et des scientifiques de spécialités différentes, tente de comprendre, innover, trouver des solutions pour définir une « économie bleue durable de la mer Méditerranée », augmenter la diversité des éco-services de la mer Méditerranée, et pour aider les pays et les populations du bassin méditerranéen à développer les mesures d'adaptation nécessaires pour envisager un avenir commun.</p> <p>Dates et lieu : 12 avril 2024 - Faculté de droit et de science politique – 110 la Canebière 13001 Marseille</p>	Ville de Marseille	700	3 995	<p>Ressources propre CDE (a) : 1 000 Institut de droit de l'environnement et du développement durable (a) : 495 FIR Colloque AMU (a) : 1 100 FDSP (a) : 700 Ville de Marseille (s) : 700</p>